

CAMPUGNAN

- Mairie

mairie.campugnan@wanadoo.fr

Tel : 05 57 64 71 74

Fax : 05 57 43 39 64

Lundi et Mardi :

8h-13h/14h-17h30

Jeudi :

8h-13h/14h-19h

Vendredi :

8h-13h/14h-16h

**DANS CE
NUMÉRO :**

Etat Civil	2
Diagnostic accessi- bilité	2
Cimetière	2
Election Présiden- tielle	2
Concours des villes et villages fleuris	3
Environnement	3
Obligations	3
Budget 2012	4
Rentrée scolaire	4
Recensement mili-	4
En bref...	5
Associations, Agenda et Numé- ros utiles	6



N ° 7

J U I N 2 0 1 2

Le Mot du Maire



Chers administrés,

Ce bulletin vous est distribué pour vous tenir informés, en quelques pages du travail réalisé, de l'opportunité des projets programmés, ainsi que des choix budgétaires qui ont été faits

par le Conseil Municipal. Vous pouvez ainsi juger de l'emploi de l'argent de vos impôts.

De plus, grâce au soutien de nos associations locales qui animent avec beaucoup de courage votre commune par leurs activités, notre seul but est de vous offrir un cadre de vie agréable à Campugnan.

C'est pour cette raison que j'émets le souhait que nos jeunes campugnais respectent un peu mieux l'ensemble des

bâtiments communaux., ainsi que le fleurissement, qui n'oublions pas, a un coût.

Je remercie mes collègues du Conseil Municipal ainsi que tous les bénévoles qui participent à la vie de notre commune de Campugnan.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une agréable année avec cette période estivale qui débute et que vos souhaits se réalisent.

Les services périscolaires



Le prix du repas enfants à la cantine est de 1.35 € et celui du repas adulte, à 2.75€.

Pour les parents qui travaillent, les enfants sont accueillis

le matin à la garderie municipale gratuite de 7h30 à 8h55, par Madame

Annie DELSALLE. Le soir, ils sont confiés dès 16h30 à Madame Gemma LAE et ce, jusqu'à 18h30.



ETAT CIVIL

Naissances

Thaïs Lysiane Justine JUNG- -BARBE

Camille Léa MARGUERITTE- -PIALLEPORT

Angelo Jean-Félix ZIEGLER

Léo ROCHE

Décès

Renée CHAIN née BOUILLEAU

Diagnostic Accessibilité



Une loi en matière d'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public entrera en vigueur

au 1er janvier 2015.

La commune entame donc dès aujourd'hui un diagnostic, établi par une entreprise spécialisée afin d'évaluer quels sont les travaux à prévoir sur nos

bâtiments .

Un budget prévisionnel permettra ainsi d'étaler les coûts de mise en conformité sur plusieurs années.

Cimetière

Le cimetière ayant fait l'objet d'une procédure de reprise des concessions abandonnées, dix caveaux ont été récemment nettoyés. Neuf d'entre eux sont disponibles à la vente et déjà trois ont été ven-

dus. Nous invitons les personnes intéressées par l'acquisition d'un de ces caveaux à prendre contact avec la mairie. L'acquisition comprend l'achat du caveau et la concession correspondante.

Election présidentielle



Les 22 avril et 6 mai derniers, les français se sont rendus dans leur bureau de vote afin de procéder à l'élection du Président de la République. Les Campugnais ont répondu présents avec 85.07% de votants au premier tour et 82.39% au second.

Voici les résultats pour

CAMPUGNAN:

1er tour

Eva JOLY : 0.36 %

Marine LE PEN : 29.39 %

Nicolas SARKOZY : 17.56 %

Jean-Luc MELENCHON : 8.60%

Philippe POUTOU : 2.51 %

Nathalie ARTHAUD : 0 %

Jacques CHEMINADE : 0.72 %

François BAYROU : 6.81 %

Nicolas DUPONT-AIGNAN 1.08%

François HOLLANDE 32.97%

2nd tour

François HOLLANDE : 62.11 %

Nicolas SARKOZY : 37.89 %

Concours des Villes et Villages fleuris

Comme vous le savez, notre commune participe chaque année au Concours des Villes et Villages fleuris, organisé par le Conseil Général de la Gironde.

2011 a une fois de plus été pour nous une année fructueuse et nous a rapporté le 1er prix des Villes et Villages fleuris de moins de 500 habitants. Nous avons ainsi gagné comme chaque année un bon d'achat de 150 €, à investir dans le fleurissement communal, afin d'essayer pour 2012 d'ajouter une

« fleur » à notre palmarès.

Monsieur le Maire s'est rendu cette année à Sainte-Foy-La-Grande, où s'est tenue la remise des prix.

Nous nous efforçons d'offrir à nos administrés un cadre de vie agréable et une commune fleurie, à la mesure de nos moyens. Nous espérons que nos efforts sont à hauteur de vos attentes et nous vous remercions de prendre soin des espaces verts qui sont mis à votre disposition. L'entretien de ces espaces à un coût, humain et financier et nous apprécions le respect que vous voulez bien lui prêter.

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Pour 2012, nous invitons les administrés qui le souhaitent à se faire inscrire **avant le 30 juin**

2012 auprès de la Mairie pour le concours COMMUNAL des maisons fleuries. Le jury, composé de membres du Conseil Municipal, passera dans la commune dans le courant du mois de juillet et récompensera les participants selon 5 catégories (voir le règlement du concours ci-joint). Nous vous attendons nombreux pour cette manifestation qui permet d'encourager l'embellissement de notre commune par de beaux fleurissement.

Inscrivez-vous auprès de la mairie
au 05 57 64 71 74 ;

mairie.campugnan@wanadoo.fr ou
retournez le bulletin d'inscription
ci-joint



Environnement

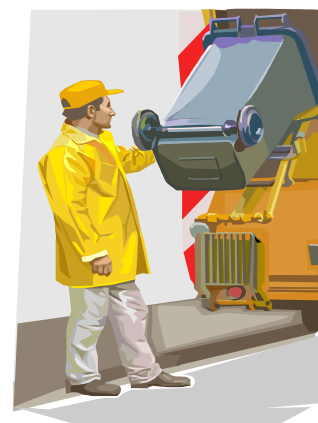
Collecte des ordures ménagères

Nous vous rappelons que chaque année, courant janvier, le SMICVAL nous fait parvenir un calendrier de collecte pour les ordures ménagères. Il est disponible à la mairie où il vous en sera fait une copie ou sur le site du SMICVAL, www.smicval.fr. Il vous préviendra notamment des change-

ments de dates en cas de jour férié.

Composteurs individuels

Dès le mois de juillet, nous allons faire une nouvelle commande de composteurs individuels. Les personnes intéressées pour s'en faire procurer un, sont priées de se faire enregistrer en mairie, même sur simple appel.



Obligations

- Nous vous rappelons que toute incinération est interdite en cette période estivale. Pour plus de précisions, merci de prendre contact avec la mairie
- Nous vous rappelons également que le débroussaillage et le maintien en état sont obligatoires aux abords des habitations, chan-

tiers, travaux et installations de toute nature sur une distance de 100 mètres. Cette règle s'applique toute l'année et en particulier en période estivale afin d'éviter tout incident.

- Enfin, aux propriétaires qui seraient équipés d'une chemi-

née, pensez au ramonage, qui doit normalement être fait chaque année. Cela vous permet notamment d'être couvert vis-à-vis de votre assurance en cas d'accident.



BUDGET 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 avril dernier afin de voter les budgets 2012, les comptes administratifs et comptes de gestion 2011.

Concernant les budgets en voici la répartition:

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses 392 700.75€

Recettes 392 700.75€

Section d'investissement

Dépenses 112 635.64€

Recettes 112 635.64€

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Dépenses 18 847.09€

Recettes 18 847.09€

Section d'investissement

Dépenses 27 058.09€

Recettes 27 058.09€

Rentrée scolaire

Nous informons les parents résidant sur la commune que les inscriptions



à l'école communale pour la rentrée 2012-2013, sont ouvertes. Afin d'y inscrire votre enfant, merci de vous rendre en mairie, munis du livret de famille, du carnet de santé avec les vaccins à jour ainsi que du certificat d'aptitude à la vie scolaire. Les jeunes enfants peuvent être admis dans l'année de leur trois ans s'ils sont propres.

Transport scolaire :



Le transport des élèves vers les collèges et lycées de Blaye relève de la compétence du Syndicat Intercommunal des Lycées de Blaye. Une permanence est assurée du lundi au vendredi de 14h à 17h à la mairie de CARTELEGUE (1er étage)

05 57 42 71 20

syndicatlyceeblaye@wanadoo.fr

Recensement militaire, pensez-y, c'est obligatoire

Les jeunes gens domiciliés sur la commune doivent se faire recenser dans le mois de leur 16ème anniversaire ou au maximum dans les deux mois qui suivent. Pour ce faire, une simple formalité : se

rendre en mairie, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité. Il leur sera ensuite remis une attestation, à conserver précieusement. Ce recensement permet en outre d'être convoqué à la JDC

(Journée Défense et Citoyenneté, ancienne JAPD).

Plus d'information sur :

vosdroits.service-public.fr, rubrique « **papiers, citoyenneté** »

« www.service-public.fr », c'est quoi?

Il s'agit d'un site internet qui regroupe toutes les informations dont vous pourrez avoir besoin d'un point de vue administratif. Vous y trouverez un explicatif de l'ensemble des démarches que vous seriez amené à faire, du point de vue de l'urbanisme, de la citoyenneté, du logement, du travail... Vous trouverez également en ligne un certain nombre de formulaires à télécharger, si vous n'avez pas le temps de vous déplacer dans chaque organisme. Bref, il s'agit d'un site clair, pratique et riche, si vous voulez vous mettre au courant des procédures et marche à suivre de vos services publics.

En bref...

Le Conseil Municipal souhaite faire réaliser des travaux à la salle des fêtes. Ainsi, il a demandé au Conseil Général une subvention concernant des travaux d'isolation et le changement des menuiseries extérieures. Une partie de la couverture sera également refaite, en autofinancement cette fois.

Le village de Bouscade devenant de plus en plus conséquent en terme d'habitants, il est prévu en 2012 d'y faire installer, selon les conseils du SDIS, un système de lutte contre l'incendie. Le Conseil Municipal ne s'est encore pas prononcé sur le type d'installation préconisé.

La personne actuellement en activité sur le poste d'Adjoint Administratif 2ème classe étant titulaire depuis le 9 janvier 2012 du concours de Rédacteur territorial, le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 24 février 2012, de créer un poste de Rédacteur.

Le Conseil Municipal souhaite cette année se porter acquéreur de deux terrains, l'un au Bourg et l'autre à Hervais. La parcelle située dans le village d'Hervais permettra la création d'un abribus.

De mars à juillet 2012, la commune accueille en stage Monsieur Fabien CECCATO. Affecté au service technique sous la tutelle de Monsieur MAGNERON Stéphane, il pourra explorer tous les aspects du métier d'agent technique en commune rurale. Il a, d'ores et déjà participé aux travaux du logement communal, au fleurissement et à l'entretien des espaces verts, à l'entretien de la voirie... Nous espérons qu'il sera satisfait de son stage et lui souhaitons bon courage pour la suite.

Cette année encore, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention aux associations de la commune ainsi qu'à certains organismes hors commune, œuvrant pour le bien de tous. Au total, 2 542€ ont été attribués cette année afin d'aider au bon fonctionnement de ces bénévoles.



En cette période estivale qui débute, quelques précautions à prendre en cas de fortes chaleurs:

- Augmentez votre consommation d'eau jusqu'à 1.5L à 2L par jour, afin d'éviter la déshydratation;
- Portez des vêtements amples, légers et de couleur claire de préférence;
- Evitez tout effort physique inutile
- Evitez toute sortie superflue et le cas échéant protégez-vous d'un chapeau et d'une paire de

lunette de soleil

- Evitez les sorties entre 14h et 16h, les heures les plus chaudes

- Afin de maintenir une température raisonnable dans vos maisons, fermez les volets et rideaux des façades exposées et n'ouvrez que tard le soir afin de faire entrer un peu de fraîcheur

Si vous ressentez une grande fatigue, des courbatures, des maux de têtes ou des étourdissements, n'hésitez pas à faire appel à un médecin.

Associations

Comité des fêtes

Président : Monsieur Gille LAE
 Vice-Présidente Madame Josiane VEZAIN
 Secrétaire : Madame Nicole GODICHAUD
 Trésorier : Monsieur Jean-Pierre VEZAIN
 Trésorière Adjointe : Madame Lisette HERAUD

A « la sauce » des parents

Présidente : Madame Sandra BERNOS
 Secrétaire :
 Trésorière : Madame Céline VALOT

Le Souvenir Français

Président : Monsieur Michel WERLE
 Vice-Président : Madame Colette WERLE
 Trésorier : Monsieur Martial DUMONDEL
 Secrétaire : Monsieur Jean VEZAIN

L'entente des chasseurs

Président : Monsieur Jean-Claude CHAIN
 Vice-Président : Monsieur Robert TOURET
 Vice-Président : Monsieur Jean-Bernard MOURANY
 Secrétaire : Madame Gaëlle DUFOUR
 Trésorier : Monsieur Jean-Louis ROCHET
 Trésorier Adjoint : Monsieur Gilles LAE
 Trésorier Adjoint : Monsieur Jean CLAUDE

Notre-Dame-de-Campugnan

Présidente : Madame Christiane TAVERNIER
 Vice-Présidente : Madame Bernadette ROBIN
 Secrétaire : Madame Nicole GODICHAUD
 Trésorière : Madame Colette ROPERS
 Trésorière Adjointe : Madame Chantal MADO
 Responsable de l'église : Madame Yvette GUERRY
 Membre d'honneur : Monsieur le Curé desservant la paroisse de Campugnan.

Club de l'amitié

Président : Monsieur Jean VEZAIN
 Vice-Présidente : Madame Ginette LAE
 Vice-Présidente : Madame Henriette MAURIN
 Secrétaire : Madame Huguette BONOME
 Trésorier : Monsieur René MAURIN
 Trésorier Adjoint : Monsieur Michel LABARRE

Pour information, une nouvelle association, « ON/OFF Racing Team », s'est créée sur Campugnan.

Président : Monsieur Romain LEGER
 Secrétaire : Madame Orélie GWENDAL
 Trésorier : Monsieur Nicolas LAGARDERE

Agenda



23 juin : Kermesse
24 juin : Vide grenier
8 juillet : Repas de l'Interclub
 (Club de l'amitié de Campugnan et Générac)

29 juillet : Repas de la Chasse
26 août : Repas de la Chasse
23 septembre : Repas de la Chasse
30 septembre : Loto du Club de l'amitié
7 octobre : Repas de la Chasse
20 octobre : Repas du Comité des fêtes
27 Octobre : Loto du Comité des fêtes
4 novembre : Repas du club de l'amitié
10 novembre : Repas du Comité des fêtes
11 novembre : Armistice, dépôt de gerbes aux monuments
16,17,18 novembre : Bourse aux jouets
15 Décembre : Marché de Noël
31 Décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre

SMICVAL du Libournais Haute Gironde:

05 57 55 86 89

Gendarmerie de Blaye :

05 57 42 70 20 ou 17

Centre médical de Cartelègue :

05 57 64 53 66

Hôpital Saint-Nicolas : 05 57 33 40 00

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Pompiers : 18

CAF de Blaye : 0810 25 33 10

Sous-Préfecture de Blaye 05 57 42 61 61

Centre Intercommunal d'Action Sociale

05 57 42 75 20

Centre des impôts de Blaye :

05 57 42 66 70